RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 03659
Numéro SIREN : 719 807 406
Nom ou dénomination : FRANFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2021 sous le numéro de dépôt 21533

FRANFINANCE

S.A. au capital de 31.357.776 €
Siège social : 53 rue du Port – CS 90201 – 92724 NANTERRE Cedex
719 807 406 - R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 12 MARS 2021

Les Administrateurs de FRANFINANCE se sont réunis en Conseil, sur convocation en date du 10 mars 2021 :

Au Siège social : 53 rue du Port à Nanterre
Et par conférence téléphonique

PARTICIPENT PAR CONFERENCE TELEPHONIQUE :

Philippe AYMERICH	Administrateur – Président du Conseil
Frédéric JACOB-PERON	Administrateur - Directeur Général
Eric DELARUE	Administrateur
Martine LASSEGUES	Administrateur
Marie-Christine DUCHOLET	Administrateur
Odile de SAIVRE	Administrateur
Pascale MOREAU	Administrateur
Anne PENET GROBON	Administrateur
Laurent GOUTARD	Administrateur

ASSISTENT EGALEMENT A LA REUNION :

Bertrand CHABROL	Représentant du CSE
Sabrina GUIRAUD	Secrétaire de séance

ABSENTE EXCUSEE

Laetitia LEVAVASSEUR	Représentant du CSE

Le Conseil, réunissant ainsi la présence effective de plus de la moitié des Administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Philippe AYMERICH préside la séance, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Sabrina GUIRAUD assure les fonctions de Secrétaire du Conseil.

Le Président rappelle au Conseil que l'ordre du jour porte sur :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
2. Démission du Directeur général délégué ; examen des résultats des travaux du comité des nominations du Conseil d'administration et nomination du nouveau Directeur général délégué ;
3. Questions diverses.

1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2021 du Conseil d'Administration est lu et approuvé à l'unanimité.

2. DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE ; EXAMEN DES RESULTATS DES TRAVAUX DU COMITE DES NOMINATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Président informe le Conseil de la démission de Julien OCHONISKY de ses fonctions de Directeur général délégué suite à la prise en charge de nouvelles fonctions au sein du groupe.

La démission de M. OCHONISKY sera effective le 30 avril 2021 à minuit.

Le Conseil salue le travail remarquable de Julien OCHONISKY durant ces 6 dernières années.

Suite à la démission de Julien OCHONISKY de ses fonctions, il convient de procéder à la nomination d'un nouveau Directeur général délégué et dirigeant effectif de FRANFINANCE.

Le Comité des nominations s'est réuni ce jour et a émis un avis favorable à la candidature d'Olivier DELAPORTE.

Les administrateurs ont échangé sur les candidatures internes et le respect de la représentation équilibrée hommes/femmes au sein de l'entreprise. Le Directeur Général a indiqué que Franfinance était attentif à la représentation homme-femme au sein de Franfinance.

Après en avoir délibéré, le Conseil nomme, à l'unanimité, Olivier DELAPORTE Directeur Général Délégué et Dirigeant Effectif de la Société avec une prise d'effet au 1er mai 2021 pour une durée égale à celle des fonctions de Directeur Général de Frédéric JACOB-PERON, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

Au cas où, pour quelque cause que ce soit, Frédéric JACOB PERON viendrait à cesser lesdites fonctions de Directeur Général, Olivier DELAPORTE cesserait ses fonctions de Directeur Général Délégué et de Dirigeant Effectif le jour même de la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Olivier DELAPORTE disposera des mêmes pouvoirs à l'égard des tiers que le Directeur Général.

Olivier DELAPORTE prendra en charge, plus particulièrement, la responsabilité de l'activité « Financement aux Entreprises ».

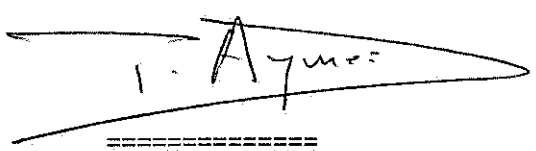
Olivier DELAPORTE a fait savoir qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général Délégué et de Dirigeant Effectif de la Société, ayant précisé qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, incapacité ou déchéance de nature à lui en interdire l'exercice.

3. QUESTIONS DIVERSES

NEANT

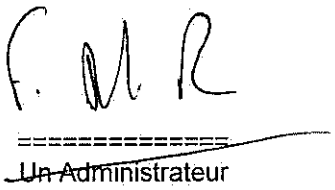
L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 8h20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.



==========

Le Président



==========

Un Administrateur